

Communiqué de presse

Radio Canal 3 : le CAF salue l'engagement du canton

Bienne, le 19 novembre 2009

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) se réjouit de la décision du gouvernement cantonal d'attribuer une subvention annuelle à Radio Canal 3. Cette aide financière de 37 500 francs (soit 50% du montant octroyé par la Ville de Bienne) exprime le soutien du canton de Berne au bilinguisme des médias biennois.

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a décidé, le 18 novembre 2009, d'attribuer dès 2010 une subvention annuelle à Canal 3, la radio locale bilingue de Bienne. Par des démarches appuyées auprès du canton, le CAF avait soutenu à plusieurs reprises la demande des responsables de radio Canal 3. Le canton mentionne expressément le soutien du CAF, mené parfois conjointement avec le Forum du bilinguisme, parmi les raisons qui ont contribué à l'attribution de cette subvention extraordinaire, rendue possible par la Loi sur le statut particulier.

Le CAF saisit cette occasion pour réitérer son attachement à des médias bilingues à Bienne et sa vision d'un bilinguisme réel et vécu dans les médias. Il soutient les démarches entamées récemment par le Forum du bilinguisme auprès de Radio Canal3 et de TeleBilingue pour consolider et renforcer le travail bilingue de ces médias. Le CAF espère que toutes les mesures seront prises au sein des entreprises concernées pour répondre prochainement aux critères d'obtention du Label du bilinguisme. Les médias biennois auraient ainsi l'occasion de démontrer leurs efforts en faveur d'un traitement équitable des deux langues officielles.

Note aux rédactions :

Site Internet du CAF : www.caf-bienne.ch

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65